

# Natrel®

**Dés herbant foliaire non sélectif pour la viticulture, l'arboriculture, les cultures maraîchères et pour défaner les pommes de terre. Herbicide sélectif dans les oignons.**

## Description du produit en bref

Dés herbant d'origine naturel pour le des herbage de divers cultures.

## Matières actives

680 g/l acide nonanoïque (acide pelargonique)

## Formulation

Concentré émulsionnable (EC)

## Trademark

Stähler Suisse SA

## Numéro d'homologation

W-7319

## Mode d'action

Natrel est un dés herbant non sélectif des cultures agissant strictement par contact. L'**acide nonanoïque** appartient à la famille des acides gras. La matière active est d'origine naturelle. L'acide nonanoïque agit en perturbant la perméabilité de la membrane cellulaire de l'épiderme des plantes. Les plantes dessèchent rapidement. L'effet du traitement est visible déjà à partir de quelques heures après le traitement.

## Utilisation Arboriculture

### Fruits à noyaux

Dosage: 16 l/ha contre les mauvaises herbes annuelles dès la deuxième année de culture. Application de mai à août sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Répéter l'application si nécessaire après 5-10 jours. Eviter toute dérive sur les parties vertes de la culture. 2 traitements par parcelle et par année au maximum.

### Fruits à pépins

Dosage: 16 l/ha contre les mauvaises herbes annuelles dès la deuxième année de culture. Application de mai à août sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Répéter l'application si nécessaire après 5-10 jours. Eviter toute dérive sur les parties vertes de la culture. 2 traitements par parcelle et par année au maximum.

## Utilisation Cultures de baies

### Espèces de Ribes

Dosage: 16 l/ha en l'espace de max. 14 jours pour éliminer des petits rejets d'au moins 10 cm de long et contre les mauvaises herbes annuelles. Application sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Eviter toute dérive sur les parties vertes de la culture. Au maximum 2 traitements par année, à 14 jours d'intervalle. Au maximum 32 l/ha par parcelle et année. Délai d'attente 3 jours.

### Espèces de Rubus

Dosage: 16 l/ha en l'espace de max. 14 jours pour éliminer des petits rejets d'au moins 10 cm de long et contre les mauvaises herbes annuelles. Application sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Eviter toute dérive sur les parties vertes de la culture. Au maximum 2 traitements par année, à 14 jours d'intervalle. Au maximum 32 l/ha par parcelle et année. Délai d'attente 3 jours.

### Mini-Kiwi (Kiwi)

Dosage: 16 l/ha contre les mauvaises herbes annuelles. Application sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Eviter toute dérive sur les parties vertes de la culture. Au maximum 2 traitements par année, à 14 jours d'intervalle. Au

maximum 32 l/ha par parcelle et année. Délai d'attente 3 jours.

### **Myrtilles**

Dosage: 16 l/ha contre les mauvaises herbes annuelles. Application sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Eviter toute dérive sur les parties vertes de la culture. Au maximum 2 traitements par année, à 14 jours d'intervalle. Au maximum 32 l/ha par parcelle et année. Délai d'attente 3 jours.

### **Utilisation Cultures maraîchères**

#### **Jachère**

Dosage : 16 l/ha contre les mauvaises herbes annuelles. Application sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Répéter l'application si nécessaire après 5-10 jours. Traitement jusqu'à 7 jours avant le semis ou la plantation.

#### **Oignons**

Dosage: Application en splitting. 8-10 l/ha par split sur jeunes mauvaises au stade cotyledon. Répéter l'application si nécessaire après 3-7 jours. Premier traitement au stade BBCH11 dernier traitement au stade 4-feuilles BBCH 14 resp. stade 3-feuilles pour les oignons primeurs en botte. Il est important que une couche de cire est bien forme sur les feuilles lors du traitement. Au maximum 32 l/ha par culture et année. Risuque de chloroses temporaires. Application par temps ensoleillé, conditions sèches sur le terrain. Ne pas appliquer sur des cultures stressées par l'humidité, le gel ou une infestation de parasites. Application solo recommandée avec un volume d'eau de 200 l/ha. Les fongicides et insecticides ultérieurs peuvent être appliqués, demandez conseil pour les traitements herbicides ultérieurs.

#### **Poireaux semés**

Dosage: Application en splitting. 8-10 l/ha par split sur jeunes mauvaises herbes aus stade cotyledon. Répéter l'application si nécessaire après 3-7 jours. Premier traitement au stade BBCH11 dernier traitement au stade 4-feuilles BBCH 14. Il est important que une couche de cire est bien forme sur les feuilles lors du traitement. Au maximum 32 l/ha par culture et année. Risuque de chloroses temporaires. Application par temps ensoleillé, conditions sèches sur le terrain. Ne pas appliquer

sur des cultures stressées par l'humidité, le gel ou une infestation de parasites. Application solo recommandée avec un volume d'eau de 200 l/ha. Les fongicides et insecticides ultérieurs peuvent être appliqués, demandez conseil pour les traitements herbicides ultérieurs.

### **Utilisation Cultures ornementales**

#### **Arbres et arbustes (hors forêt)**

Dosage: 16 l/ha contre les mauvaises herbes annuelles, mousses, lichens, algues. Application sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Application dès la deuxième année de culture. Répéter l'application si nécessaire après 5-10 jours. Eviter toute dérive sur les parties vertes de la culture.

#### **Jachère**

Dosage: 16 l/ha contre les mauvaises herbes annuelles, mousses, lichens, algues. Application sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Répéter l'application si nécessaire après 5-10 jours. Traitement jusqu'à 7 jours avant le semis ou la plantation.

### **Utilisation Grandes cultures**

#### **Pommes de terre (plantons et consommation)**

Dosage: 16 l/ha pour le défanage des pommes de terre. Il est conseillé d'utiliser le produit en combinaison avec un défanage mécanique. Répéter l'application si nécessaire après 5-10 jours.

#### **Trèfles pour la production de semences**

Dosage: 16 l/ha pour la dessiccation avant la récolte. Applications lorsque les semences ont atteint la maturité. Au maximum 2 applications espacées d'au moins 5 jours.

### **Utilisation Viticulture**

#### **Vigne**

Dosage : 16 l/ha contre les mauvaises herbes annuelles dès la 2ème année de culture. Application de mai à août sur des mauvaises herbes de moins de 10 cm de hauteur. Répéter l'application si nécessaire après 5-10 jours. 32 l/ha par parcelle et par année au maximum.

Dosage : 2 x 8 l/ha en l'espace de 10-15 jours pour éliminer des petits rejets d'au moins 15 cm de long. Application du débourement à la floraison dans des vignes dès la 2ème année de culture. Au maximum 3 traitements par an.

### Spectre d'efficacité

**Bonne efficacité** : sur jeunes adventices annuelles : Amarante, arroche, camomille, capselle bourse à pasteur, centaurée, chénopode, coquelicot, éthuse, fumeterre, gaillet gratteron, galinsoga, géranium, lamier, mercuriale, morelle noire, mouron des oiseaux, moutarde des champs, myosotis, ortie royale, pensée, ravenelle, renoncule, renouée des oiseaux, renouée liseron et persicaire, repousses de pomme de terre, séneçon, tabouret, véroniques, vesce.

**Efficacité insuffisante** : sur adventices bien établies et pérennes :

Agrostide, chardon, chiendent, dent de lion, folle avoine, ray-grass, pâturin, panic pied de coq, panic sanguin, repousses de céréales, rumex, sétaire, vulpin.

### Restrictions

Toute dérivation sur la culture et les parcelles avoisinantes est à éviter. Au maximum 32 l/ha Natrel par parcelle et par an. Durant le traitement, remuer/agiter continuellement la bouillie. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie : Porter des gants de protection + une visière. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

### Miscibilité

Miscible avec Chikara 80 WG en viticulture. Pour éventuelles mélanges en cultures d'oignons veuillez demander du conseil.

### Rotation culturale

Natrel n'a pas d'effet résiduaire. Toutes les cultures peuvent être cultivées après une application de Natrel.

### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

### Conditions climatiques

L'efficacité est accélérée par temps chaud et ensoleillé. Natrel doit impérativement être utilisé par temps ensoleillé. L'efficacité du produit n'est pas

altérée s'il n'y a pas de précipitations 4 heures au moins après le traitement.

### Important à savoir

Appliquer Natrel le matin sur des plantes sèches. Quantité de bouillie : 150-200 l/ha. Pour obtenir une efficacité optimale les 4 clés suivantes sont à respecter: 1. Une concentration minimale de 8 % tout en respectant la dose homologuée de 16 l/ha (dans 200l d'eau). 2. Une application de préférence le matin. 3. Le respect du bon stade de la cible concernée. 4. Une couverture de 100 % de la cible.

### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Stockage

Ne stockez pas le produit en dessous de 10° C ou placer dans un endroit chaud avant utilisation.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Mention d'avertissement

DANGER

### Phrases H

**H315** Provoque une irritation cutanée. **H318**  
Provoque des lésions oculaires graves.

### Phrases EUH

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Phrases P

**RRV** Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P264** Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

**P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

**P310** Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.



**GHS05**

### En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### Emballage

10 04 30 Emballage simple à 10 l

### Contact

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>